**Présentation de lùexposé : l’Autonomisation des femmes en Afrique et dans le Monde Arabe: mérites, perspectives et défis ; présenté par Kabir Mato.**

**INTRODUCTION**
Les femmes d'Afrique et du Monde Arabe sont confrontées à bon nombre de défis que ceux des femmes du monde entier y compris les inégalités en matière de citoyenneté et du manque de ressources de base telles que le temps et l'argent. La pérennisation de ces défis est due à la nature conservatrice de ces sociétés, rendant particulièrement difficile aux femmes de prendre des décisions et de participer ouvertement à la politique, et d'obtenir le soutien public nécessaire pour y parvenir.

L'histoire du monde entier est remplie de réalisations des hommes qui ont contribué au processus de développement et durant des temps immémoriaux, la position des femmes dans la structure de la société n'a jamais été considérée au même degré que celle des hommes, elles ont été considérées comme des êtres secondaires.

C'est ce qui a amené Ker (1999) à faire remarqué que les femmes, partout dans le monde, et en particulier dans les Etats afro-arabes, ont été classées parmi les groupes défavorisés de la population et la société elle-même a toujours conceptualisé la socialisation des femmes à accepter la notion de groupe de personnes défavorisées. Compte tenu de cette catégorisation des femmes comme groupe de personnes défavorisées, un processus de reconstruction sociale est nécessaire pour introduire l'égalité à travers l'émancipation et l'autonomisation.

En dépit du principe de l'égalité entre les hommes et les femmes énoncé dans la Charte des Nations-Unies en 1945 et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948, la majorité des pays d'Afrique et du Monde Arabe n'ont pas encore pleinement pris en compte le principe d'autonomisation des femmes dans le processus de développement. En fait, il a été démontré que les planificateurs du développement dans les pays d'Afrique et du Monde Arabe travaillent sur l'hypothèse que les programmes dont bénéficie une partie de la société (les hommes) aura automatiquement une incidence sur l'autre partie (les femmes). Dans de nombreuses sociétés africaines et arabes, il ya même des pratiques délibérément mises en place à travers des lois, des coutumes et des traditions en vue de perpétuer la marginalisation des femmes. En conséquence, de nombreuses initiatives pour répondre aux préoccupations des femmes et à traiter les questions liées aux droits des femmes ont fait leur apparition dans les fora internationaux, notamment la Conférence des femmes de l'ONU à Beijing. Tous ces efforts sont orientés vers l'autonomisation des femmes afin de créer des opportunités de réaliser leur plein potentiel.
L'autonomisation économique des femmes est également apparue comme un aspect important du développement durable et accéléré dans les pays en développement depuis la Conférence de Beijing en 1995. Le fardeau persistant et croissant de la pauvreté sur les femmes est une préoccupation majeure dans les Programmes d'action de cette Conférence et cette question a aussi été mentionnée dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et dans le NEPAD.

Comme il a été justement observé par l'Union Africaine en 2008, il existe maintenant des preuves irréfutables que l'autonomisation des femmes est une variable clé dans la lutte contre la pauvreté, le VIH/Sida, la mortalité infantile et maternelle, la violence contre les femmes, la discrimination entre les sexes et combler les lacunes existantes entre les sexes en assurant l'égalité des chances et la représentation. Il est maintenant clair que la réalisation de l’objectif 8 des OMD sera grandement tributaire de la réalisation de l’objectif 1 du Millénaire pour le Développement (OMD 1) sur l'éradication de la pauvreté et l'Objectif du Millénaire numéro trois (OMD 3) sur l'égalité entre les sexes. Le lien entre l'égalité des sexes et la croissance économique est bien établi. Une Etude faite en Inde a montré que les Etats qui ont un nombre plus élevé des femmes au sein de la population active se développent plus rapidement et sortent de la pauvreté que les États qui en ont moins. En effet, cette étude estime également que l'Afrique subsaharienne aurait presque doublé sa croissance annuelle entre 1960 et 1992 si elle avait réduit l'écart entre les sexes dans l'enseignement comme l'Asie orientale.

**CLARIFICATION CONCEPTUELLE**

La nécessité d'une autonomisation résulte de l'incapacité d'un individu ou d'un groupe de gens à actualiser leurs rêves et à atteindre leur plus grand potentiel en raison des barrières artificielles créées par des individus et d'autres groupes au sein de la même société. C'est la manifestation d'une inégalité incontestable, de ségrégation ou de marginalisation. Pour Oxfam (1995) "l'autonomisation consiste à contester l'oppression qui oblige des millions de gens à jouer un rôle dans leur société à des conditions qui sont inéquitables, ou par des moyens qui leur refusent leurs droits fondamentaux". Okeke (1995) souligne que " l'autonomisation signifie: donner le pouvoir ou donner l'autorité pour permettre à une personne ou un groupe de personnes de gagner le pouvoir ".

 Batliwa (1995) dans sa définition du mot «autonomisation» a déclaré ce qui suit:
"L'autonomisation est le processus et le résultat du processus par lequel les membres impuissants ou moins puissants de la société accèdent et contrôlent le pouvoir sur les matériels, les connaissances, les ressources, les défis et les idéologies de discrimination et de subordination et transforment les institutions et les structures par lesquelles l'inégalité d'accès et de contrôle des ressources est soutenue et pérennisée".

Les définitions qui précèdent montrent que l'autonomisation implique un individu ou un groupe d'individus qui jusque-là n'avaient aucun pouvoir ou aucune autorité par les circonstances ou par le refus de la société. La question de l'autonomisation des femmes est devenue une partie du débat populaire. Elle a cependant été mal interprétée d'une myriade de façons; pour une grande majorité de gens, l'autonomisation suggère le pouvoir des femmes pour lutter contre les hommes, y compris leurs maris. La mention même du mot «autonomisation» génère de fortes connotations émotionnelles qui interprètent l'action révolutionnaire violente organisée par les femmes contre les institutions établies. Depuis longtemps, l'oppression des femmes a été un dilemme mondial majeur et une source de préoccupation pour de nombreuses institutions internationales comme la CEDEAO, l'ONU, l'UA, etc. Le concept d’autonomisation basée sur la réduction des violences faites aux femmes a conduit à la création du Fonds des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) dont le rôle principal est de promouvoir la participation des femmes à tous les niveaux de la planification du développement et de mise en œuvre.

**APERÇU DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE ARABE.**

Les questions sur les femmes ont été perçues différemment dans les relations sociales, y compris dans les activités économiques. Cela a constitué un obstacle même lorsque les mouvements démocratiques ont cherché à étendre la base de participation des femmes. Il serait fallacieux de supposer que les problèmes des femmes afro-arabes ont été totalement résolus grâce aux initiatives d'émancipation diverses (Conférence de Pékin, 1975; 1985; 1995, Décennie internationale de la femme, Stratégie pour l'accélération de l'éducation des filles, etc) ou par la collaboration des gouvernements avec les diverses organisations non gouvernementales. Certaines inégalités et les ségrégations qui ont été créées au cours des âges et renforcées par la domination masculine persistent en dépit des divers instruments de l'Organisation des Nations Unies et des efforts concertés des gouvernements afro-arabes et d'un certain nombre d'ONGs qui militent pour la réduction des discriminations auxquelles les femmes sont confrontées.
Beaucoup de femmes africaines et arabes connaissent aujourd'hui une situation très précaire qu'il ne l'était il ya dix ans malgré la plateforme d'action de Beijing et les engagements gouvernementaux pris lors des Conférences internationales ou les multiples ratifications des Nations Unies et des organes régionaux comme l'Union Africaine sur l'amélioration des conditions de vie des femmes et des déclarations des Etats membres en la matière. Pour des millions de femmes d'Afrique et du Monde Arabe, la faim, la violence, la pauvreté, l'exclusion, la privation et la discrimination sont leurs réalités quotidiennes.

Les Femmes de ces deux régions n'ont pas bénéficié d'une façon significative de la croissance soutenue de leur économie nationale au cours de ces années écoulées. La déréglementation, la privatisation, les schémas de migration du travail et les changements qui en résultent dans les structures familiales ont encore marginalisé les femmes. Aujourd'hui, elles sont les piliers de l'économie informelle, notamment dans le secteur agricole. Elles n'ont pas accès aux ressources productives, notamment le crédit, la terre, les techniques et les services de soutien.

Là où les pays africains et arabes ont fait des progrès remarquables est dans la participation politique accrue des femmes consécutive au système des quotas au gouvernement ou en réservant des sièges aux femmes dans les organes législatifs nationaux et locaux. La part des sièges parlementaires occupés par des femmes en Afrique par exemple est passée de 7 pour cent en 1990 à 17 pour cent en 2007 (UNIFEM, 2008) ; ce qui est la moyenne mondiale. Le Rwanda se classe maintenant au premier rang de tous les pays du monde en termes du nombre de femmes élues au Parlement où ces dernières sont plus nombreuses que les hommes au Parlement, selon l'indication des résultats provisoires des élections. Dans le même ordre d’idées, l'Afrique a connu la première femme présidente au Libéria, en la personne de la présidente Ellen Johnson Sirleaf. Les femmes leaders en Afrique incluent la Vice-présidente d'Afrique du Sud, Mme Phumzile Mlambo-Ngcuka, et la Première Ministre du Mozambique, Mme Luisa Diogo. Alors que certaines ont servi comme présidentes d'organes institutionnels tant au Burundi qu’en Guinée-Bissau, l'élection en 2006 de Mme Ellen Johnson Sirleaf comme présidente du Libéria est peut-être l'étape la plus importante pour les femmes dans le domaine politique en Afrique.

Presque tous les pays arabes ont étendu le droit de vote aux femmes. C'est seulement en Arabie Saoudite et aux Emirats Arabes Unis que les femmes ne sont pas autorisés à voter ou à être élu parce que les deux nations n'ont pas un pouvoir législatif élu. La situation s'est quelque peu améliorée au Koweït après la victoire électorale récente d'une femme dans ce pays.

Toutefois, dans son Rapport de 2005 sur le Développement Humain dans le Monde Arabe, le PNUD a fait observer que le processus politique dans les pays arabes est encore loin de représenter les besoins et les préoccupations des femmes. Le rapport soutient en outre que la participation des femmes aux hautes fonctions gouvernementales reste largement superficielle, avec peu de femmes dans des postes de haut niveau, sans aucun pouvoir de décision. Le rapport affirme que dans le monde arabe, les décisions réelles, à tous les niveaux, sont entre les mains des hommes. Le rôle des femmes n'est que symbolique, soutient le rapport, avec deux femmes ministres dans la plupart des cas, occupant des portefeuilles ministériels moins importants comme celui des Affaires sociales ou de la condition féminine. Ces femmes sont soumises aux pressions internes et externes au moment de leur nomination et aux caprices des Hommes au pouvoir.

Le rapport soutient en outre que certains gouvernements arabes résistent encore à la promotion de l'autonomisation des femmes car la participation de ces dernières en politique permettra d’élargir le pouvoir aux autres couches de la société, fragilisant ainsi les dirigeants actuels. Cette situation est même observée en Afrique.

 Dans la plupart des sociétés du Monde et depuis des siècles, le domaine politique est défini et contrôlé par des hommes. L'absence des femmes dans les structures politiques établies est attribuée au système patriarcal, féodal et au capitalisme qui écartent les femmes dans la sphère publique et les confinent au travail familial et aux professions moins bien payées et moins prestigieuses. Une étude a également montré que le colonialisme a été un facteur de subordination et d'exclusion des femmes dans le domaine politique.

En réponse au manque de participation des femmes au pouvoir, le concept de «autonomisation» est devenu un enjeu central dans la définition féministe des politiques. L'autonomisation est considérée comme un processus par lequel une personne opprimée prend contrôle de sa vie en prenant part avec les autres au développement des activités et des structures qui permettent aux gens une participation accrue aux questions qui les touchent directement. Par leur réhabilitation sociale, les femmes seront libérées des tâches traditionnelles fastidieuses centrées uniquement sur le ménage et avec le temps, elles seront associées au pouvoir politique qui leur permettra de défendre leurs intérêts au niveau local, national et international. Le processus de générer et d'utiliser le pouvoir en vue d'apporter un changement social est une activité politique.

Le développement significatif n'est pas possible lorsque les femmes qui constituent normalement la moitié de la population, et dans certains cas comme le Sud-Soudan, environ 60%, sont exclues du pouvoir de prise de décision. Leurs besoins et leurs exigences ne sont pas suffisamment représentés et les décisions ne sont pas prises pour leurs intérêts. Les femmes doivent continuer à relever de nouveaux défis pour renforcer leur pouvoir et leur position bien que l'opportunité politique est encore mince. Alors que leur présence seule ne garantit pas le changement, il leur permettrait néanmoins de démontrer un leadership politique solide, une prise de conscience des besoins des femmes et l'importance de l'égalité entre les sexes qui ouvrira les portes pour la prochaine génération des femmes leaders. Compte tenu de la situation des femmes africaines et arabes en matière de santé à la lumière des normes internationales relatives aux droits de l'homme particulièrement le droit à la santé, le constat est que le droit des femmes à la santé a été violé et ignoré. Au Soudan par exemple, la guerre civile et les violations des droits humains ont contribué aux famines chroniques, aux crises économiques, à la perte de nombreuses vies et à la propagation des maladies. L'indisponibilité des médicaments et de soins médicaux a aggravé les choses. Les femmes ont beaucoup souffert de ces crises. Même si la santé de toutes ces personnes a été affectée par les conséquences de la guerre, celle des femmes a connu une détérioration beaucoup plus inquiétante. Par exemple, si des enfants ou des membres âgés de la famille tombent malades, la charge est généralement mise sur les femmes qui doivent prendre soin d'eux. Comme l'accès aux soins médicaux de qualité est difficile en raison de l'isolement du Sud et comme il est difficile d'atteindre les centres de santé en raison du manque de moyens adéquats de transport, c'est la situation sanitaire de toute la population qui se détériore. Ainsi ces femmes connaissent une souffrance à la fois mentale et physique.

Cette situation est manifestement contraire aux dispositions de l'article 16 (1) et (2) de la Charte africaine des droits de l'homme et de l'article 12 (1) et (2, d) du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Chaque culture a ses propres normes et ses tabous. C'est une caractéristique commune des cultures africaines à imposer des tabous sur les femmes, en particulier pendant la grossesse. Ces normes ont tendance à désavantager les femmes. Par exemple, dans certaines cultures, les femmes ne sont pas autorisées à manger des œufs pendant la grossesse, pour la simple raison qu'elles sont les protectrices de la vie.
Dans certaines cultures, il existe une coutume qui oblige les femmes à se marier très jeune, afin qu'elles commencent à avoir des rapports sexuels à un âge très précoce, avant même que leurs organes reproducteurs soient pleinement développés. Cela met en péril leur santé et même leur vie pendant la grossesse et après l'accouchement. L'exigence culturelle d'avoir un fils pour assurer l'avenir de la famille encourage les femmes à avoir beaucoup d'enfants, donnant souvent naissance avant d'avoir recouvré leur pleine vitalité. Cela a des répercussions graves pour la santé des femmes. Mais des maladies liées aux naissances ne sont pas suffisamment reconnues dans les sociétés traditionnelles afro-arabes.
Beaucoup de cultures considèrent la femme comme un partenaire mineur dans un mariage. Quelle que soit ses avoirs, une femme est considérée comme appartenant à son mari et à sa famille. Dans le passé, cette habitude était utilisée comme un facteur de protection des femmes dans le cadre d'une structure de fonctionnement de la famille élargie. Aujourd'hui, avec l'individualisation des biens de propriété, la pauvreté affecte l'individu et non la famille, et les femmes se trouvent marginalisées, bien qu'elles soient les principaux producteurs des produits agricoles.

Pour une longue période, les femmes ont toujours été dépendantes des hommes et les ont toujours considérés comme leur seule source de sécurité. Cette situation change maintenant puisque beaucoup de femmes se retrouvent chefs de familles et doivent pourvoir aux besoins de leurs familles. Dans de telles familles, la santé de tous les membres de la famille devient un risque si la femme n'a pas accès aux soins de santé.

L'Article 26 (1) et (2) de la Déclaration universelle des droits de l'homme et l'Article 13 (1) du Pacte international des droits économiques, sociaux et culturels, mettent en évidence le droit de toute personne à l'éducation. Ils demandent en outre aux gouvernements de rendre l'éducation accessible à tous. Toutefois, considérant la situation des femmes d'Afrique et du Monde Arabe à la lumière des dispositions de ces Accords, nous pouvons affirmer que leurs droits à l'éducation ont été violés.

L'analphabétisme reste au centre des problèmes de l'autonomisation des femmes en Afrique et dans le Monde Arabe. Selon le rapport de l'UNICEF de 2003, la majorité des femmes et un grand nombre de filles sont encore confrontées aux problèmes de lecture et d'écriture. Le taux brut de scolarisation en 2001 a indiqué que 71% des enfants non scolarisés sont des filles. Selon l'ARFOL (2000), le taux d'alphabétisation des hommes est de 58 pour cent et seulement 41 pour cent pour les femmes au Nigeria. Le Rapport sur le Développement humain publié en 2002 par le Programme des Nations Unies pour le Développement montre que le taux des femmes analphabètes avoisine à 57 pour cent contre 43 pour cent pour les hommes. Aussi insignifiante que cette différence semble être, elle est totalement inacceptable si nous voulons atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Au Nigéria, les filles et les femmes représentent environ 49,69 pour cent (SAPA 1993) de la population totale. Incidemment, environ 61% de la population totale de femmes seraient analphabètes contre 37,7 % de la population masculine. Les femmes connaissent des discriminations dans l'accès à l'éducation pour des raisons sociales et économiques. La ségrégation la plus flagrante est sans doute la prévention des filles à aller à l'école dans certaines communautés. Cela a probablement entraîné le plus grand préjudice social du XXe siècle, lorsque tout un bon nombre de femmes se sont vues refuser l'accès à l'éducation sur base des différences entre les sexes. Il ya manifestement tout un tas de problèmes qui assaillent les femmes afro-arabes, mais tout provient de l'analphabétisme. Cela montre donc qu'une grande partie du processus d'autonomisation est associée à l'éducation des femmes elles-mêmes. La racine du problème est le degré d'importance auquel les femmes attachent à l'éducation.

Beaucoup d'entre elles croient encore que la vie réussie d'une femme tourne autour de ses enfants, de son mari et des tâches domestiques. Ce manque d'ambition personnelle l'empêche de penser à la poursuite d'autres objectifs éducatifs qui auront une grande influence sur sa vie. Dans le cas des femmes travaillant dans les villes, il y avait eu une prédilection progressive d'abandonner la formation continue en raison des exigences du travail et de la famille ainsi que les coûts énormes associés à la poursuite des études supérieures.
L'idée de l'éducation et de la participation politique des femmes sur un même pied d'égalité avec les hommes fait croire à ces derniers que les femmes sont leurs rivales et qu'elles ne sont pas disposées à jouer leur rôle traditionnel de procréation et de responsable du ménage. Cette fausse conception a même conduit les hommes à refuser d'épouser des femmes instruites, préférant des femmes peu ou pas scolarisées qui ont une orientation vers le ménage. Par exemple, il y avait une crainte que quand une fille rejoignait l'école pour s'instruire, elle ne respecterait pas les normes morales et sociales et ferait honte à la famille. En outre, les filles ont souvent de lourdes responsabilités dans le ménage notamment en aidant leurs mères à prendre soin des enfants, mais aussi dans la préparation des aliments, dans le nettoyage et dans le lavage, etc.

**MERITES ET PERSPECTIVES DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES.**
La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes profite à l'économie et à la société dans son ensemble. Les femmes sont aussi compétentes que leurs homologues masculins ayant des connaissances et de l'expérience requises. Nous connaissons le rôle crucial que jouent les femmes dans le progrès de nos sociétés. Bien que leurs efforts soient parfois invisibles dans le monde en général, elles sont souvent les agents du changement réel dans la société qui lutte quotidiennement pour se nourrir, éduquer leurs enfants et améliorer la vie des gens dans leurs communautés.

Plus de 800 millions de femmes sont économiquement actives dans le monde. Elles ont de meilleures compétences en matière de négociations et sont en mesure de gérer leurs foyers avec des revenus modestes. Les revenus des femmes, quelque soit leur proportion, ont un impact spectaculaire sur le bien être de leurs familles. Les femmes consacrent une proportion significativement plus élevée de leur revenu à l'alimentation des enfants, à la santé et à l'éducation, de veiller à ce que la prochaine génération aura un avenir meilleur. Les femmes apportent également une autre série de préoccupations dans le processus politique en vertu de leurs rôles et de leur statut au sein de la société. Ainsi, si les femmes réussissent à prendre de bonnes décisions dans la gestion de leurs ménages, il est logique qu'elles puissent aussi faire un bon usage des ressources d'une nation dans la prise de bonnes décisions.

 Comme il a été constaté plus tôt, l'Union Africaine (2008) a montré à juste titre qu'il ya des preuves que l'autonomisation des femmes est une variable clé dans la lutte contre la pauvreté, le VIH et le Sida, la mortalité infantile et maternelle, la violence contre les femmes, la discrimination entre les sexes, la réduction des écarts existant entre les sexes ainsi que la promotion de l'égalité des chances et de la représentativité.

 Il est maintenant clair que la réalisation de l'Objectif 8 du Millénaire pour le Développement (OMD 8) sera grandement tributaire de la réalisation de l'OMD1 sur l'éradication de la pauvreté et de l'Objectif du Millénaire numéro trois (OMD 3) sur l'égalité entre les sexes. Le lien entre l'égalité entre les sexes et la croissance économique est bien établi. Une Etude en Inde a montré que les Etats qui ont un nombre plus élevé de femmes au sein de la population active se développent plus rapidement et relèvent davantage les personnes du cercle vicieux de la pauvreté que les États qui ont moins de femmes. En effet, l’Etude estime également que l'Afrique subsaharienne aurait presque doublé sa croissance annuelle entre 1960 et 1992 si elle avait réduit l'écart entre les sexes dans l'enseignement comme cela a été en Asie orientale.

Dans de nombreux pays d’Afrique, des inégalités de genre et des discriminations fondées sur le sexe sont perpétuées par les pratiques coutumières. Il ya nécessité de renforcer la sensibilisation sur les inconvénients de ces discriminations, non seulement aux femmes et aux filles, mais à toute la communauté au sens large.
Il semblerait que l'autonomisation des femmes pourrait connaître des progrès futurs dans les pays d’Afrique et du Monde Arabe.

Les indicateurs ci-dessous semblent le prouver;

• En Afrique, 13 pays ont expressément intégré les questions du genre dans leurs plans d'action sur 48 pays qui ont des plans d'action nationaux dans l'application du Programme d'action de Beijing.
• Des améliorations dans l'éducation ont été notées, le taux de scolarisation pour les filles et les garçons a augmenté dans plusieurs pays, tandis qu’on observe une parité des sexes au niveau secondaire.
• les pays africains et arabes ont renforcé leurs cadres juridiques et politiques. Toutefois, l'application de la législation existante reste faible.
• Bien que certains pays aient accordé une attention particulière aux droits de la santé reproductive, les taux de morbidité et de mortalité sont les plus élevés au monde et l'accès aux services sanitaires de qualité reste un défi majeur.
• Plusieurs pays ont connu des progrès significatifs en matière de représentation des femmes au Parlement, mais les femmes sont encore sous-représentées dans la plupart des structures du pouvoir et de prise de décision.
• La plupart des pays ont créé des mécanismes nationaux sur les questions du genre, mais ces mécanismes demeurent faibles et manquent de capacités adéquates, d'autorité et de financement.
• La plupart des pays ont établi une Commission nationale sur le SIDA pour traiter la pandémie du VIH/SIDA et de son lien avec la pauvreté.

 **LES DEFIS**

 Certains des facteurs qui militent contre l'autonomisation des femmes en Afrique et dans les pays arabes comprennent mais ne sont pas limités à ce qui suit;

1. **1. La charge du travail**
2. Des études ont montré que les femmes ont une charge de travail plus élevée par rapport aux hommes (Dejene, 2006). Les responsabilités familiales et communautaires leur prennent beaucoup de temps qu'elles auraient consacré dans la création de revenus. Leurs responsabilités d'élever les enfants limitent leur mobilité et les oblige à générer des revenus dans un environnement moins propice aux affaires. Bien que les données statistiques ne sont pas disponibles sur la proportion d'enfants fréquentant l'éducation préscolaire, il ya une plus grande pénurie en matière de services de garde et de programmes préscolaires; même dans les zones urbaines de nombreuses régions de l'Afrique. Les responsabilités des femmes pour la garde des enfants sont souvent citées comme les raisons de la faible participation des femmes dans la formation et dans les programmes d'alphabétisation qui sont cruciaux dans le renforcement des compétences en gestion des entreprises féminines.
3. **2. Les compétences**
4. e manque de compétences adéquates est une autre contrainte que rencontrent les femmes entrepreneurs. La qualité des services de vulgarisation agricole dans la transformation, la préservation et l'emballage alimentaire est limitée dans de nombreux pays africains. La formation des femmes est souvent axée sur « les métiers traditionnels des femmes » de confection des paniers et des corbeilles, etc pour lesquels le marché est saturé. Le taux élevé d'analphabétisme des femmes limite également les compétences professionnelles et la formation dont elles peuvent bénéficier.

**3. L'accès aux ressources financières.**

 Le manque de liquidités lié à la discrimination sexuelle en matière d’héritage dans de nombreux pays d'Afrique limite les femmes à l'accès et au contrôle des ressources notamment les propriétés foncières.

 Par exemple, les femmes chefs de ménage en Ouganda ont affirmé que l’incapacité à financer leur capital de démarrage les empêche d'investir dans des entreprises et des activités commerciales (Dolan 2002, cité par l'USAID 2005). L'absence du capital de démarrage limite la taille, le type et la localisation des activités génératrices des revenus. Dans la dernière décennie, les institutions de microcrédit ont gagné une place prépondérante en réduisant les problèmes liés aux ressources financières pour les pauvres en général et les femmes pauvres en particulier. Bien que certaines des réussites des institutions de microcrédit aient acquis une reconnaissance au fil des années, le besoin du crédit reste grand pour les hommes et les femmes de nombreuses régions de l'Afrique.

**4. Faiblesse de l'infrastructure.**

Le faible développement des routes et du manque des moyens de transports affecte à la fois les hommes et les femmes entrepreneurs. Mais, une étude minutieuse de l'impact de la faiblesse des infrastructures sur les femmes et les hommes et sur leurs activités respectives génératrices de revenus, a une autre version. Les femmes qui vivent dans des communautés aux infrastructures faibles (transport, eau, assainissement et énergie) sont les plus touchés. Des études ont montré comment le travail des femmes est affecté par les systèmes de transport inadéquats. Une étude de la Banque mondiale (Calvo, 1996, cité à la Couronne. C, et al 2005) a rapporté que 87 pour cent des transports en Afrique rurale s’effectuent à pied. Sur ce, le temps consacré par les femmes représente plus de 65 pour cent du temps pour le ménage et l'effort mis pour le transport. L'étude a également constaté que la charge moyenne portée quotidiennement par les femmes était de 20 kilogrammes pour une distance de 1.4 km à 5.3 km. Certaines études suggèrent que l'accès aux routes peuvent améliorer le revenu des femmes ; à Cameron, un village situé sur une rue principale, les femmes gagnent plus de 90 minutes de distance que celles se trouvant loin des routes principales (Lovell, 2000, cité dans Grown, C. et al 2005).
La collecte du bois de chauffage est une responsabilité féminine dans la plupart des pays africains. Une étude menée dans trois pays a signalé que les femmes passent jusqu'à 300 heures par an au Ghana et en Tanzanie et à 800 heures par an en Zambie, à collecter le bois de chauffage (Calvo, 1994).

Les femmes et les filles passent plus de temps à aller chercher de l'eau. L'étude citée ci-dessus rapporte que les femmes passaient plus de 700 heures par jour à chercher de l'eau au Ghana, 500 heures en Tanzanie et 200 heures en Zambie. L'eau est un ingrédient principal dans la transformation des aliments et dans les ménages et les autres travaux auxquels les femmes sont engagées. L'accès limité à l'eau par les communautés affecte non seulement le temps et le travail des femmes et des filles, mais a aussi des répercussions négatives sur leurs moyens de subsistance. D'où une amélioration des infrastructures est nécessaire dans la prise en compte des besoins des femmes et leur participation est essentielle pour la réussite des initiatives dans le secteur.

**5. Accès limité aux marchés**

Des études ont rapporté que les femmes entrepreneurs dans de microprojets se plaignaient souvent de l'absence de la demande pour leurs produits. (DAI, 2005). Il existe divers facteurs qui limitent l'accès des femmes aux marchés. Comme il a été indiqué précédemment, les femmes connaissent la mobilité limitée en raison de divers facteurs liés soit à la responsabilité de leur famille ou aux pratiques culturelles. Les femmes qui ont des opportunités de voyager manquent des informations sur le marché des produits et de la production, et deviennent ainsi dépendantes des opérateurs intermédiaires qui achètent leurs produits à des niveaux relativement inférieurs aux prix du marché car les femmes produisent souvent en petites quantités, elles sont limités aux marchés du village local, où le marché pour leurs produits et services sont déjà saturés. D'autres facteurs tels que les technologies améliorées pour la préservation et de stockage à proximité de zones de marché sont quelques-unes des contraintes liées à la commercialisation des marchandises. En outre, l'accès limité aux marchés d'intrants, en raison de la pénurie de matières premières et du prix élevé des intrants importés comme les produits chimiques peuvent freiner leur productivité.

**6. Des organisations faibles en matière des affaires.**
Les femmes africaines s'organisent dans différents types d'Associations économiques et sociales, informelles ou semi-formelles où elles tirent du travail et des ressources en vue de maximiser la productivité et stimuler les réseaux sociaux. Toutefois, la capacité de ces Associations est faible, et elles se soucient de leurs intérêts sociaux au lieu de regarder ce qu'elles peuvent faire pour soutenir les activités économiques.

**7- Le faible transfert de technologie.**

La technologie est la clé du développement économique. Aujourd'hui, le transfert de la technologie en Afrique continue d'être dans la forme de la technologie de consommation qui permet seulement d'apprendre aux populations ce qu' est la technologie de consommation et la façon de la consommer:

L'Afrique n'a pas un environnement propice aux innovations créatives et semble se complaire dans cette situation. Si les choses continuent ainsi, l'Afrique restera technologiquement en arrière dans un monde où la technologie le commerce, la politique et même culture.

**8- La destruction du leadership politique et économique.**

L'Afrique a souffert d'un manque de leadership éclaire et d'une mauvaise orientation politique et économique. Alors que les dirigeants pouvaient avoir des eusses de n'avoir pas pu protéger leur population contre les exploits des empires coloniaux au 19e et 20e siècle, aujourd'hui, ils peuvent difficilement échapper aux critiques pour avoir permis l'exploitation coloniale qui continue de paupériser les populations dans leurs propres pays.

Au cours des trois dernières, l'Afrique a souffert du manque de dirigeants visionnaires et altruistes engages au bien-être de leur peuple. Ils ont été persuades d'accepter le modèle de développement de l'occident, d'emprunter les capitaux de l'Ouest et se laisser guider par des experts de l'Occident même.

Cela a été possible parce que l'administration coloniale a délibérément détruit et discrédite les systèmes traditionnels d'auto gouvernance en Afrique.

Alors que le système colonial d'administration était mis en place, la religion et les valeurs occidentales, la religion et les valeurs occidentales ont été imposées à ceux qui se sont convertis au christianisme.

Juste avant que l'indépendance soit accordée, les Jeunes Africains ont été promus aux postes jusque-là inoccupés par la population locale et ils ont été formes par les maitres coloniaux pour prendre le pouvoir de l'administration coloniale. Beaucoup de ces africains recrutes étaient politiquement naïfs et mal informes. Leurs nouvelle fonction dans des postes prestigieux précédemment occupes par les maitres coloniaux était un stratagème de manipulation. Ces fonctions les ont aveugles. Animes par la puissance retrouvée et le prestige de leur nouvel statut, de nombreux africains furent aspirés dans un mécanisme qui facilite l'exploitation continue de l'Afrique et les populations africaines. Il était facile pour les nouveaux dirigeants d'être aveugles par la richesse matérielle et les privilèges associés à la richesse et au pouvoir politique parce qu'ils étaient naïfs et inexpérimentés. Ce développement a permis le début d'un petit groupe d'élites africaines qui étaient en liaison avec les riches en vue de continuer l'exploitation des ressources africaines tout en ignorant le sort de la majorité appauvrie. Avec ce mauvais départ, le leadership africain est devenu caractéristique de l'opportunisme, de l'avancement et d'enrichissement personnel au détriment des masses populaires. Et c'est ainsi que furent jetées les basses de la crise politique, économique et social en Afrique.

Les rares dirigeants africains qui ont fait preuve de leadership visionnaire ont été mal compris et n'ont pas été soutenus dans leurs pays suite à la naïveté et à l'ignorance au sein des forces politiques en Jeu en Afrique.

 Ils n'ont pas aussi reçu le soutien de la communauté Internationale. Au lieu de cela, des dictateurs africains corrompus et impopulaires ont bénéficie d'un énorme soutien, surtout sous forme d'aide militaire qui les a maintenu au pouvoir.

Ces dictateurs ont bâti de puissantes armées, des forces de police et der redoutables services secrets dont la principal préoccupation était et reste encore terreur l'espionnage et la terreur contre ses propres citoyens. Mal informée, voire désinformée, la communauté africaine reste politiquement et économiquement marginalisée.

On ne peut pas compter sur la présence des forces externes car, fragile, désunie et ravagée par les guerres, l'Afrique sera encore plus facile de contrôler et d'exploiter.

**9- L'Absence de paix et de sécurité.**

La paix et la sécurité sont des préalables au développement et tous les êtres humains aspirent à ces deux notions. Tous les hommes recherchent également le bonheur et une qualité de vie dénuée de pauvreté et d'indignité. Pourtant, au cours de ces trois dernières décennies de nombreux États Africains n'ont guère connu la paix et la sécurité interne. L'oppression de l'État par des dirigeants dictatoriaux, les violations flagrantes des droits de l'homme, les guerres civiles, le détournement des ressources humaines et matérielles en faveur des guerres et pour la sécurité intérieure des personnes au pouvoir, ont détruit des millions de vie en Afrique.

**10- Un Environnement favorable limité.**

Dans de nombreuses régions d'Afrique, les Gouvernements reconnaissent le rôle des petites entreprises dans la création d'emplois et dans la réduction de la pauvreté. Toutefois, la création d'un environnement plus propice à la promotion des petites et moyennes entreprises et la transformation de l'économie informelle en un secteur économique dynamique permettent de déterminer les caractéristiques de taille des operateurs du secteur informel et la capacité des institutions avec les quelles, ils agissent en interaction, limitent la capacité des gouvernements à prendre des mesures politiques concrètes. Des réformes sont également nécessaires dans l'enregistrement des entreprises pour permettre l'enregistrement commun de manière à ce que les femmes deviennent propriétaires à parts égales des entreprises familiales. L'enregistrement conjoint n'est pas souvent pratiqué dans de nombreuses régions d'Afrique et au moment du divorce ou du décès du conjoint, les femmes perdent les entreprises qu'elles ont aidées à accroitre. Certains pays africains ont fait des efforts remarquables en vue de promouvoir la création des petites et moyennes entreprises par des mesures politiques, le développement institutionnel dans les microcrédits et la formation. Certains d'entre eux ont également intègre la promotion des petites et moyennes entreprises dans leur stratégie de réduction de la pauvreté. Par exemples, le plan kenyan de développement (1997/2001) prévoyait la création de petites et moyennes entreprises par le développement et l'examen du cadre juridique et réglementaire, la formulation des programmes visant à améliorer l'accès au crédit et aux finances, à soutenir et la participation des jeunes dans le secteur informel par le biais des programmes spéciaux , d'encourager des liens solides dans le secteur manufacturier, réviser et harmoniser les procédures d'octroi de licences pour les entreprises du secteur informel( Chen et al 2003) . La mise en œuvre du plan a cependant été lente.

**11- La Corruption.**

La corruption est un cancer sérieux et affecte tous les aspects de la vie et dans chaque groupe socio-économique. Elle apporte son lot de misère par les Africains ordinaires et donne l'occasion à des non-Africains d'exploiter l'Afrique.

**12- Les perspectives d'avenir.**

La Septième Conférence régionale sur les femmes a recommandé que des efforts accrus soient déployés pour promouvoir l'égalité des genres. Elle a décrit plusieurs mesures clé à prendre notamment dans les domaines primordiaux de la santé et de l'éducation. Les recommandations ont inclus l'intégration des questions de sexo-spécificité dans les analyses économiques et dans les stratégies de réduction de la pauvreté. L'action positive doit être renforcée pour améliorer l'accès des femmes et des filles à l'éduction et à la formation notamment en mathématique, dans les sciences et dans la technologie. Dans le domaine de la santé, les gouvernements, les ONGI et le secteur privé devraient se mettre ensemble pour promouvoir des services en matière de santé reproductive et l'éducation pour réduire la moralité maternelle. Le taux d'infection du VIH/SIDA est beaucoup plus élève chez les femmes que chez les hommes et à cet égard, les gouvernements devraient établir et contrôler strictement les cadres juridiques pour traiter la vulnérabilité des femmes et des filles. En outre, l'accès au traitement antirétroviral devrait être assuré.

Il est reconnu que l'autonomisation des femmes exige un taux élevé de participation au gouvernement et à la prise de décision. A cette fin, la Conférence a appelé à l'institutionnalisation des politiques qui garantissent l'égalité des sexes et la promotion du principe de l'Union Africaine de parité entre les sexes. Elle a également reconnu le rôle que peuvent jouer les medias dans la promotion de l'égalité et a suggère que l'Afrique soutienne la presse féminine et les initiatives de communication ainsi que l'utilisation des technologies de l'information pour promouvoir les activités des femmes. Les femmes devraient également être autorisées à avoir un rôle de premier plan dans la formation et dans la mise en œuvre des politiques environnementales.

Les droits des femmes commencent par les petites filles qui doivent être protégées contre la discrimination, les mauvaises conditions sanitaires, la malnutrition, les mutilations génitales féminines, le mariage force et l'exploitation.

Le plaidoyer direct dans ce sens devrait commencer par les parents, les chefs traditionnels et religieux et les parlementaires. Souvent, les femmes sont les principales victimes de la guerre et des conflits, les gouvernements devraient s'assurer que des mesures sont prises pour assurer le rôle et les droits des femmes pendant les négociations, les phases de transition et de reconstruction. La Conférence a appelé les pays à signer et à ratifier le Protocole de la Charte africaine sur la promotion des droits des femmes.

Enfin, les hommes et les garçons doivent être impliqués dans la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes par des initiatives novatrices et des programmes culturellement sensibles.

**CONCLUSION**

En conclusion, les femmes devraient prendre conscience sur les grandes questions nationales qui touchent leur vie. Lorsque les droits sont violés ou quand les conflits commencent, ce sont les droits des femmes qui sont bafoués en premier lieu. Il est important que les femmes se mobilisent pour promouvoir la démocratie et les droits de l'homme.
Les femmes devraient être égales aux hommes et devraient participer dans les institutions à tous les niveaux local, national et international. Dans le futur, les femmes d’Afrique et du Monde Arabe devraient jouer le rôle d'agents du changement pour aider à résoudre les problèmes et à atteindre de nouveaux objectifs. Les femmes pourraient contribuer à l’élimination de la corruption, de la pauvreté, au contrôle de la croissance démographique à la sensibilisation aux droits de l'homme, à la réduction de la violence, à la promotion de la paix et à l’amélioration de l'éducation. Une coalition de femmes pourraient être constitués pour visiter les femmes analphabètes et organiser des ateliers, donner des conférences afin de sensibiliser l’opinion sur l'importance du rôle des femmes et leur participation aux activités nationales. L'accent devrait être mis sur les jeunes femmes et les filles en les mettant en contact avec les idées des droits des femmes partout dans le monde.

Auparavant, le rôle central de toutes les femmes africaines et du Monde Arabe était de préserver les traditions, le patrimoine et les cultures nationales mais également d'inculquer aux enfants le respect des valeurs coutumières et l'histoire. Les femmes ont pris conscience qu'elles sont encore très traditionnalistes, pour le moment il s'agit de supprimer tous les obstacles qui entravent leur promotion.

**REFERENCES.**

African Union (2008) CONCEPT NOTE OF THE CONTINENTAL CONFERENCE ON THE ECONOMIC EMPOWERMENT OF AFRICAN WOMEN WITHIN THE CONTEXT OF INTEGRATION 17-19 MARCH 2008, LILONGWE, MALAWI

Emunemu B.O. & Ayeni O.A.(2003) “The Social benefits of Educating Girls and Women in Nigeria”. In Babalola J.B et al (Eds) Contemporary Issues in Management Ibadan Dept. of Ed. Mgt.UI pp. 137-150.

Fawole T. (2002) African Leadership and Women Challenges. Ibadan. Pelcas.

FME/UNICEF (1993) Basic Education Statistics and Trends in Nigeria. Lagos: Federal Republic of Nigeria.

FME/UNICEF (2003) Strategy for the Acceleration of Girls’ Education in Nigeria. Abuja. Federal Republic of Nigeria.

Jegede O.J.(2003) Taking the Distance Out of Higher Education in 21st Century Nigeria. An invited Convocation Lecture Presented at the Federal Polytechnic, Oko, Anambra State

Majasan J.A. (1997) Qualitative Education and National Development. Ibadan. Spectrum.

Okeke E.A.C.(1995) “Women Empowerment and Rural Developmen”. in E .C. Eboh, C. U. Okoye & D Ayichi (Eds) Rural Development in Nigeria: Concepts, Processes and Prospects. Enugu. Auto-Century pp.152-163.

UNESCO (2002) Open and Distance Learning: Trends, Policy and Strategy Considerations. Paris. UNESCO.

Bardasi, Elena, Blackden, C., Mark and Guzman, Juan Carlos (2007) - Gender, Entrepreneurship, and Competitiveness in Africa- The Africa Competitiveness Report, World Bank.

Chen, M. J., Vanek & Carr, M. (2004)-Mainstreaming Informal Emjployment and Gender in Poverty Reduction. Commonwealth & IDRC working paper.

Dejene, Yeshiareg (2007) - Promoting Women’s Economic Empowerment in Africa -African Ecnomic Conference, Addis Ababa, 15-17 November, 2007.

Dolan, Catherine S. (2002)-Gender and employment in High-value Agriculture industries-USAID Development Research Management Portal.

Grown, C, Gupta, G., Kes, A.,(2005)- Taking Action: Achieving Gender Equality and Empowering Women.

Malmberg, C. (1994) - "Case study on the role of Women in Rural Transport: Access of Women to Domestic Facilities". In Sub-Sahara Africa Transport Policy Program – WB and ECA Working Paper 11.

Malmberg, C. (1996) - "Promoting Intermediate Means of Transport". Sub-Sahara Africa Transportation Policy Program Working Paper 20, World Bank, 1996.

Maathai, Wangari (1995) - Bottlenecks to Development in Africa. 4th UN World Women's Conference, Beijing, China August 30, 1995.

USAID publication. (2005)-Development Alternatives, Inc Gender and Pro-Poor Growth.

UNIFEM News Release (2008). Empowering Women Central to Africa. [www.unifem.org](http://www.unifem.org)

UNDP (2005). Arab Human Development Report. www.undp.org